

SEMAINE DU 27 juillet 2008

BILLET PASTORAL

Saint Paul...

4- L'assemblée de Jérusalem (48/49)

Faut-il circoncire les païens convertis ?

Lors de la venue de Paul à Antioche, de nombreux païens ont embrassé la foi chrétienne. Ils ont été baptisés sans qu'il leur soit imposé de suivre les prescriptions de la Thora. Mais des disciples judéens, plus traditionnistes, réclament fermement que les nouveaux convertis respectent les préceptes juifs et soient, eux aussi, circoncis. Pour trancher le litige, la communauté d'Antioche décide d'en référer à l'Église mère de Jérusalem. Paul, Barnabé et quelques frères sont alors envoyés en délégation auprès des apôtres (Ac 15, 1-2)

La décision des apôtres et de l'Église de Jérusalem.

Arrivés à Jérusalem, ils font le récit des conversions de païens que Dieu avait accomplies par leur ministère (Ac 15, 4). Devant les apôtres et les anciens, Pierre lui-même témoigne de son appel à convertir même les païens et juge inutile que leur soient imposées les prescriptions de la Thora (Ac 15, 7-12). Jacques, chef de la communauté de Jérusalem, adopte leur position. Finalement, l'assemblée réunie tranche la question et renvoie Paul, Barnabé, accompagnés de Jude et Silas, munis d'une lettre pour les chrétiens d'Antioche annonçant leur décision :
« Les apôtres et les anciens, vos frères, aux frères de la gentilité qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut ! (...) L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables : vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et des unions illégitimes. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu ! » (Ac 15 23.28-29).

Le premier concile ?

L'assemblée de Jérusalem a donc pris une décision sur une question cruciale du christianisme naissant : l'ouverture de la foi chrétienne aux païens sans leur imposer les préceptes de la Thora. La tradition chrétienne reconnaîtra dans ce discernement ecclésial le modèle des conciles futurs.

À suivre...

AVONS CÉLÉBRÉ :

SONT RETOURNÉS VERS LE PÈRE

Monsieur Yvon Côté, époux de Hélène Meloche, décédé à l'âge de 62 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 25 juillet. (communauté Sainte-Agathe)

Madame Nancy Lacasse, fille de Richard Lacasse et de Lise Bédard, décédée à l'âge de 30 ans. Les funérailles et l'inhumation auront lieu lundi 28 juillet à 10 h 30. (communauté Notre-Dame-de-Fatima)

DE LA COMMUNAUTÉ À LA PAROISSE

ACTIVITÉ PASTORALE

Célébration du baptême, dimanche 27 juillet à 14 h 00 (communauté Sainte-Agathe)

COMMUNAUTÉ SAINTE-AGATHE

Quête spéciale, dimanche prochain.

ANGE À RESTAURER

Pour les plus anciens de la paroisse, vous vous souvenez sans doute des deux anges de plâtre, tenant les bénitiers, à l'entrée de l'église. Ils ont été retirés de la décoration lors des travaux de 1967.

La paroisse serait en mesure de récupérer l'un de ces deux anges et de le réinstaller comme bénitier à l'entrée de l'église. Par contre, l'ange en question aurait besoin d'une bonne restauration.

Si vous êtes intéressés à participer à la restauration de ce morceau de notre patrimoine en faisant un don, voyez Jean-François Roy ou contactez-le au presbytère 819-326-3644.

COMMUNAUTÉ SAINT-AGRICOLE (Val-des-Lacs)

Il n'y aura pas de messe le 27 juillet et le 3 août 2008.

125^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA DE NOMININGUE

Le 10 août prochain, sera également souligné l'héritage laissé par les soeurs de Sainte-Croix depuis 1887.

Lieu de la célébration : 2100, chemin Tour-du-Lac, Nominuingue Début de la célébration : 10 h 00

Eucharistie présidée par Mgr Vital Massé

Buffet offert gratuitement à midi à tous les participant(e)s.

Afin que soient préparées des quantités suffisantes, s'inscrire au Presbytère avant le 1^{er} août. 819 326-3644

DE LA COMMUNAUTÉ À LA PAROISSE

PÈLERINAGE À LA GROTTE DE FATIMA DE MANIWAKI SAMEDI 16 AOÛT 2008

Vous êtes invités en grand nombre au 2^{ème} pèlerinage annuel à la grotte de Fatima de Maniwaki, le samedi 16 août. À 14 h 30, il y aura ralliement à l'intérieur de l'église l'Assomption de Maniwaki, au 326, rue du Couvent, pour une procession dans les rues de Maniwaki avec récitation du chapelet en trois langues. La procession sera suivie, à 16 h 20, d'une bénédiction des malades à l'église, puis à 16 h 30, d'une Messe présidée par Mgr Vital Massé, évêque de Mont-Laurier. À 18 h, il y aura un souper spaghetti à 5 \$ avec soirée sociale, à la salle des Chevaliers de Colomb de Maniwaki, au 239, rue King. Infos : 1 866 445-9695.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT (COMMUNAUTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE VAL-DAVID)

Voici les nouvelles heures du secrétariat de la communauté pour la période estivale

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00


Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00. **Le secrétariat sera donc fermé le vendredi après-midi**

Le bureau sera fermé du 20 juillet 2008 au 2 août 2008 pour les vacances. Pour toutes urgences, veuillez communiquer avec le bureau de Ste-Agathe : 819 326-3644.

SECRÉTARIAT HORAIRE D'ÉTÉ (COMMUNAUTÉ NOTRE-DAME-DE-FATIMA)

Le bureau sera fermé le vendredi, du 27 juin au 29 août 2008.

MERCI POUR VOS OFFRANDES DE DIMANCHE DERNIER

	Offrandes	Prions	Lampions	Dîmes	Pauvres
 <i>Notre-Dame-de-Fatima</i>	241,80	27,60	63,50	60,00	
<i>Sainte-Agathe</i>	773,82	65,73	194,17		23,00
<i>Saint-Agricole</i>	177,50	12,40	32,00	40,00	
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	—	—	—	—	—
<i>Sainte-Lucie</i>	136,15				
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>	188,30				

	Lampe du sanctuaire	Lampe du souvenir ou lampe mariale
 <i>Notre-Dame-de-Fatima</i>	Un paroissien	Un paroissien
<i>Sainte-Agathe</i>	Cécile Piché	Aurore Plouffe
<i>Saint-Agricole</i>	Un paroissien	
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	Un paroissien	
<i>Sainte-Lucie</i>	Camille et Daniel	
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>	Denyse Messier	

Babillard AS-TU TON BILLET ?

Depuis le 5 mai, vous pouvez **AIDER VOTRE PAROISSE**

En achetant un billet de tirage. 60 000 \$ en prix et seulement 3 000 billets.

Le coût du billet est de 100 \$

Que ce soit seul ou en groupe soyez les premiers à réserver votre billet. Cette activité s'étend à la grandeur du diocèse. Le nombre de billets est calculé en proportion du nombre de paroissiens.

Chacune des communautés reçoit 50 % du profit net des billets vendus.

Pour vous procurer un billet communiquez au secrétariat de votre communauté.

BAZAR ANNUEL DE LANTIER

Le Bazar aura lieu au sous-sol de l'église Sainte-Maria-Goretti de Lantier 1021, Route 329 le dimanche 27 juillet de 10 h 30 à 17 h 00. Bienvenue à tous

BAZAR SAINTE-LUCIE

Le Bazar de Sainte-Lucie sera ouvert samedi le 2 août de 10 h à 15 h. Venez vous procurer livres, vaisselle, articles de sports, vêtements pour toute la famille à prix très modique. Le Bazar est situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Pour informations 819 326-4992.

SUPER VENTE DE GARAGE (BAZAR)

Les 16 et 17 août, en collaboration avec les Loisirs de Fatima au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima (salle de bingo). Tables disponibles au coût de 25 \$ pour les 2 jours. Appeler Gérard Gauthier au 819-324-7022 au Marguerite au 819-326-7156 pour réservation.

Vente de hot-dog le samedi. Dimanche 17 août épiluchette de maïs gratuite. Bienvenue à tous.

Babillard

MÉGA MARCHÉ AUX PUCES...SECTEUR SAINT-JOVITE – MONT-TREMBLANT

Bienvenue à notre méga marché aux puces SAMEDI, 23 AOÛT 2008 (en cas de pluie abondante, l'activité est remise au lendemain).Vous aurez la chance de venir vendre ou acheter vos articles divers au coeur du centre-ville. Cette activité est une levée de fonds pour le secteur (Saint-Jovite –Mont-Tremblant)

Pour louer un espace, vous pouvez passer au presbytère Saint-Jovite en tout temps ou communiquez avec Nathalie Lavoie au 819-425-3782, les mardi, mercredi, jeudi. Réservez vite, les espaces sont limités !!!

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES

Le Centre d'action bénévole Laurentides a un urgent besoin de chauffeurs bénévoles pour répondre au nombre grandissant de demandes de services en accompagnement-transport pour la région de Ste-Agathe-des-Monts (courtes et longues distances). Si vous avez quelques heures par semaine à accorder aux aînés de la région pour leurs déplacements à l'hôpital ou à la clinique. Les coûts d'utilisation de l'automobile sont remboursés.

Pour plus d'information : Centre d'action bénévole Laurentides 819 326-0819

S e m a i n e d u 2 7 j u i l l e t 2 0 0 8				
Lundi 28 juillet				férié
Sainte-Agathe	10 h 30	Roger Legault Raoul et Marie Campeau	son père et sa mère les enfants	
Mardi 29 juillet				Ste Marthe
Sainte-Agathe	10 h 30	Réjean Blondin (ann) Berthe Godreau	famille Blondin Julie, Vincent et Yves Léonard	
Val-David	16 h 00	René Bellavance Marguerite St-Louis Vendette	son épouse collecte aux funérailles	
Mercredi 30 juillet				férié
Fatima	10 h 30	Fernande B. Bélanger	son époux	
Vendredi 1^{er} août				St Alphonse-Marie de Liguori
Sainte-Agathe	10 h 30	Alice Simoneau Chalifoux (ann) Maria Grenier	Louise et Claude sa famille	
Val-David	16 h 00	Marie-Ange Vanier Armand Lachaine	André et Francine Vendette collecte aux funérailles	
Samedi 2 août				férié
Sainte-Agathe	16 h 30	Claude Lamoureux (ann) Bernard Chalifoux Cécile Ouimet	sa soeur son petit-fils Carl Rita	
Dimanche 3 août				18^{ème} dimanche du temps ordinaire
Sainte-Agathe	11 h 00	Marguerite et Emile Julien (ann) Gérard Dumas (ann) Bernard Plouffe	enfants et petits-enfants sa famille Denise Goulet	
Fatima	9 h 30	Paul-Émile Martel (ann) Georges Lortie Bernard Chalifoux	Pierre et Lise Louise Bellerose, Pierre Allaire Daniel	
Val-David	9 h 30	Lucille Lévesque Lee Martine Gravel	Clayton A. Lee collecte aux funérailles	
Lantier	9 h 30	Marguerite et Jean Bazinet M. Mme Albert Lanthier	les enfants Hélène et Guy	
Sainte-Lucie	11h 00	Denise Bélanger Parents vivants et décédés	ses enfants Lucie Ponton	
Saint-Agricole	11 h 00	(pas de messe)		